



# Garanties photovoltaïques, vue d'ensemble

Au delà de la période légale de garantie prescrite de 2 ans, les constructeurs donnent directement aux clients particuliers des prestations de garantie volontaires supplémentaires. Le contenu et l'étendue de ces garanties

sont précisés dans les conditions de garantie respectives des constructeurs que nous vous expédions volontiers sur demande.

Constructeur	Type de produit	Garantie du produit sur le matériel et la finition	Garantie de puissance / Remarque
AUO	Modules SunForte	25 ans	Garantie de puissance linéaire sur 2 périodes. 1ère - 5. année pour au moins 95 % de la puissance minimale, 6. - 25. années pour une diminution annuelle de 0,4 % max. débutant à 95 % la 6ème année jusqu'à 87 % la 25ème année.
	Modules SunVivo	15 ans	Garantie de puissance linéaire sur 2 périodes. 1ère année pour au moins 97 % de la puissance minimale, 2. - 25. années pour une diminution annuelle de 0,7 % max. débutant jusqu'à 80 % la 25ème année.
	Modules SunPrimo	12 ans	Garantie de puissance linéaire sur 2 périodes. 1ère année pour au moins 97,5 % de la puissance minimale, 2. - 25. années pour une diminution annuelle de 0,7 % max. débutant jusqu'à 80,2 % la 25ème année.
CS WISMAR	Modules verre-film	12 ans	Garantie de puissance linéaire sur 2 périodes. 1ère année pour au moins 97 % de la puissance minimale, 2. - 26. années pour une diminution annuelle de 0,68 % max. débutant jusqu'à 80 % la 26ème année.
	Modules verre-verre	20 ans	Garantie de puissance linéaire sur 2 périodes. 1ère année pour au moins 97 % de la puissance minimale, 2. - 29. années pour une diminution annuelle de 0,35 % max. débutant jusqu'à 87 % la 30ème année.
HECKERT	Modules NeMo	11 ans	Garantie de puissance sur 2 périodes. 10 ans pour au moins 90 % de la puissance minimale. 25 ans pour au moins 80 % de la puissance minimale.
LG	Modules LG	12 ans	Garantie de puissance linéaire sur 2 périodes. 1ère année pour au moins 98 % de la puissance minimale, 2. - 25. années pour une diminution annuelle de 0,55 % max. débutant à 98 % la 2ème année jusqu'à 84,8 % la 25ème année.
PANASONIC	Modules HIT	15 ans	Garantie de puissance sur 2 périodes. 10 ans pour au moins 90 % de la puissance minimale. 25 ans pour au moins 80 % de la puissance minimale.
REC	Modules PE/TWIN Peak	10 ans	Garantie de puissance linéaire. 5 ans pour une diminution annuelle de 0,7 % max. débutant à 97 % la 1ère année jusqu'à 80,2 % la 25ème année.
TRINA	Modules ploycristallines	10 ans	Garantie de puissance linéaire sur 2 périodes. 1ère année pour au moins 97,5 % de la puissance minimale, 2. - 25. années pour une diminution annuelle de 0,7 % max. débutant jusqu'à 80,7 % la 25ème année.
	Modules monocristallines	10 ans	Garantie de puissance linéaire sur 2 périodes. 1ère année pour au moins 97 % de la puissance minimale, 2. - 25. années pour une diminution annuelle de 0,68 % max. débutant jusqu'à 80,68 % la 25ème année.
FRONIUS	Onduleurs	5 ans	Prolongation de garantie optionnelle
KOSTAL	Onduleurs	5 ans	Prolongation de garantie optionnelle
SMA	Onduleurs	5 ans	Prolongation de garantie optionnelle
SOLAX	Onduleurs	10 ans	Prolongation de garantie optionnelle
SOLAREEDGE	Onduleurs	12 ans	
	Opimiseur de puissance	25 ans	
SOLAR-LOG	Communication	2 ans	Prolongation de garantie optionnelle
WAGNER SOLAR	Systèmes de montage TRIC	10 ans	
Mise à jour: novembre 2017			